



Entretien exterieur interieur en location

Par **ptifred**, le **07/10/2008** à **10:50**

BONJOUR,

Voila je suis en location depuis juillet 2007, dans une maison qui a eu 10 ans..
au jour d'aujourd'hui l'entretien des murs exterieur n'est pas fais lavage et peinture, puis-je
exiger la réalisation de ces travaux? ensuite une baie coulissante du salon n'a plus du ts de
pont thermique chose qui avait été constater avant mon entré ds la maison et a l'état des lieux
ainsi que son volet roulant manuel qui bloque a chaque tour, puis je ne pas régulariser mes
loyers tant qu'il ne font pas les réparations? ensuite les deux portails du jardin sont dégrader
choses qui avais déjà été réparer avant que je ne rentre dans cette maison a qui la charge
aujourd'hui?

par avance merci beaucoup.....